



FICHE FORMATION

HABILITATIONS ÉLECTRIQUES & CONTRÔLES TECHNIQUES

Prévention du bris de machine

Durée : 2 Jours

L'essentiel

Déterminer les mesures de surveillance et de maintenance à mettre en place pour prévenir les risques majeurs de bris de machine

Une formation pour identifier les machines dont la défaillance arrêterait la production, et construire le dispositif de surveillance et de maintenance qui réduit ce risque.

Enjeux

- Un équipement critique immobilisé peut coûter plus cher que sa propre valeur.
- Les délais d'approvisionnement des pièces majeures se comptent souvent en mois.
- Justifier auprès d'un assureur les mesures de prévention en place.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les équipements critiques et évaluer les conséquences de leur défaillance.
- Choisir les techniques de surveillance adaptées à chaque équipement.
- Définir un plan de maintenance préventive proportionné au risque.
- Préparer la reprise d'activité en cas de bris majeur.

Programme détaillé

- 1 Mécanismes de défaillance des équipements industriels.
- 2 Criticité des équipements et conséquences sur l'exploitation.
- 3 Techniques de surveillance : thermographie, analyse vibratoire, analyse d'huile.
- 4 Construction du plan de maintenance préventive.
- 5 Pièces de rechange stratégiques et solutions de secours.
- 6 Exigences des assureurs et retours d'expérience de sinistres.

Public concerné

- Responsables maintenance et production
- Responsables techniques et directeurs de site
- Correspondants assurance et risk managers

SIÈGE INTERNATIONAL

6 rue d'Armaillé, Paris — France
(+33) 7 67 72 43 68
SIREN 952 449 346 R.C.S · Code NAF 71.12B

SIÈGE AFRIQUE

Aïbatin Kpota, Cotonou — Bénin
(+229) 01 91 38 44 44 · 01 91 32 24 70
RCCM RB/COT/26 B 42475 · IFU 3202686150102

CONTACT

info@ifecarm-qhse.com
www.ifecarm-qhse.com



Prérequis

- Une connaissance des équipements industriels du site est attendue.
- Aucun prérequis en techniques de contrôle non destructif.

Modalités pédagogiques

- Présentiel : apports techniques, études de cas de sinistres et travail sur le parc machines des participants.

Évaluation des acquis

- Évaluation par étude de cas et construction d'un plan de surveillance.

Cadre d'application

La prévention du bris de machine relève des exigences contractuelles d'assurance et des bonnes pratiques de maintenance, non d'une obligation réglementaire générale.

Intéressé par cette formation ?

Programme détaillé, dates de session (intra ou inter-entreprises) et devis sur simple demande, au Bénin comme en France.

info@ifecarm-qhse.com · (+229) 01 91 38 44 44 · (+229) 01 91 32 24 70 · (+33) 7 67 72 43 68

SIÈGE INTERNATIONAL

6 rue d'Armaillé, Paris — France
(+33) 7 67 72 43 68
SIREN 952 449 346 R.C.S · Code NAF 71.12B

SIÈGE AFRIQUE

Aïbatin Kpota, Cotonou — Bénin
(+229) 01 91 38 44 44 · 01 91 32 24 70
RCCM RB/COT/26 B 42475 · IFU 3202686150102

CONTACT

info@ifecarm-qhse.com
www.ifecarm-qhse.com